



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Budget annexe lotissement du Talin 2021 – évaluation du stock

DEL-2021-027

Numéro de la délibération : 2021/027

Nomenclature ACTES : Finances locales, décisions budgétaires

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 15/03/2021

Date de convocation du conseil : 09/03/2021

Date d'affichage de la convocation : 09/03/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représenté : M. GUILLEMOT Michel par M. Paul LE GUERNIC

Budget annexe lotissement du Talin 2021 – évaluation du stock

Rapport de Véronique DELMOULY

Le budget annexe lotissement du Talin est basé sur un stock prévisionnel chaque année.

Le stock initial est de 6 508 m² avec un coût global de 447 278 €, soit un prix de revient de 68,73 € par m².

La vente actée en septembre 2020 (DEL-2020-077) sera comptabilisée sur l'exercice 2021. Elle porte sur un lot de 663 m², ce qui sonne un stock prévisionnel de 6 508 m² - 663 m² = 5 845 m².

Compte tenu du coût de revient du stock initial à 68,73 € par m², le stock prévisionnel sera donc de 68,73 x 5 845 m² = 401 710,01 €.

Ce montant doit être constaté par :

- Un débit au compte 3555 de 401 710,01 € ;
- Un crédit au compte 71355 de 401 710,01 €.

La dépréciation compte tenu du prix de vente prévu à 40 € par m² (délibération DEL-2020-076) s'élèvera à :

- 68,73€ x 663 m² = 45 567,99 €
- 40€ x 663 m² = 26 520,00 €
- Soit un total de 19 047,99 €.

Nous vous proposons :

- D'approuver cette évaluation du stock.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 16 mars 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**